Ottawa, le 24 mai 2016

Monsieur Marc Albert Cormier

Conseiller consulaire pour la France

811-27, avenue St Clair Est

Toronto, Ontario M4T 1L8

Monsieur le Conseiller consulaire,

Permettez-moi de vous remercier pour avoir pris la peine de sensibiliser les élus français à l’existence de plus d’un million de francophones au Canada en-dehors de la province de Québec. J’ai longtemps habité en France et j’ai eu l’occasion de constater, comme vous, que les Français les ignorent. Dans votre lettre aux élus, vous dites que « *Il y a naturellement des raisons historiques pour ce biais cognitif et politique* ». J’aimerais ajouter que les raisons historiques devraient pourtant conduire les Français à mieux connaître et soutenir ces francophones hors-Québec, et que ce sont surtout des lacunes dans l’enseignement de l’histoire qui me semblent être responsables de cette méconnaissance. J’en veux pour preuve l’exemple de mon gendre qui, comme la majorité des Français, a une très grande culture et peut parler longuement de tous les épisodes qui ont marqué la France, mais qui ignorait largement l’histoire de la Nouvelle-France !

Peut-être pourriez-vous donc sensibiliser les élus français à cette histoire, que je me permets de résumer ci-dessous.

La Nouvelle-France a couvert les deux tiers de toute l’Amérique du Nord, allant jusqu’au golfe du Mexique, au Sud, et presque jusqu’aux Rocheuses, à l’Ouest. C’est pourquoi il y des « *Français du Canada* » (comme les appelait le général de Gaulle) bien au-delà des limites du Québec actuel. Même Toronto, la métropole canadienne, s’est développée sur les ruines du Fort Rouillé, fondé par les Français, et encore aujourd’hui, le tiers des habitants de Windsor a des origines françaises. C’est le cas aussi pour plusieurs parties des États-Unis. Par exemple, Duluth, au Minnesota, fut fondée par le Sieur du Lhut, et Detroit (Fort Pontchartrain) fut fondée par l’officier français Lamothe Cadillac, qui a d’ailleurs laissé son nom gascon à une des voitures de prestige fabriquée dans cette ville. Quant au Vermont, le quart de ses habitants actuels ont du sang français.

On ne souligne que rarement que c’est volontairement que les Français ont abandonné la Nouvelle-France ! Le général de Gaulle disait d’ailleurs que la France ne se pardonnerait jamais cet « *inconsolable abandon* » ! Effectivement, quelques jours à peine après la capitulation de Montréal, en septembre 1760, le roi George II d’Angleterre mourait et était remplacé par son petit-fils, George III. Celui-ci, effrayé par l’énorme dette accumulée par son pays à cause de la guerre, révoqua le ministre responsable et amorça rapidement des pourparlers de paix avec la France. La France aurait très bien pu conserver la Nouvelle-France, mais son représentant, le duc de Choiseul, conseillé notamment par Voltaire, préféra récupérer les Antilles, riches en sucre, et ses comptoirs en Inde et au Tchad.

Choiseul qualifiait d’ailleurs le traité de Paris de « succès diplomatique pour la France », déclarant à son entourage, à propos des Anglais : « *Nous les tenons !*». Selon lui, le traité de Paris allait faire éclater l’empire colonial anglais. Il pensait que, si les armées françaises se retiraient du Canada, les colonies américaines n’auraient plus besoin de la protection britannique et ne tarderaient pas à vouloir leur indépendance. Les militaires anglais étaient du même avis et se montrèrent réticents à ce que l’Angleterre accepte la Nouvelle-France, mais cela se fit quand même grâce notamment à la force de persuasion de Benjamin Franklin, qui ne croyait pas à ce risque.

Nous sommes en 1763 quand l’Angleterre reçoit ainsi la Nouvelle-France, par le Traité de Paris (un traité rédigé uniquement en français, la langue de la diplomatie internationale). Pour mieux pouvoir gérer sa nouvelle colonie, George III la découpe alors en plusieurs entités. La partie incluant la ville de Québec est appelée Province de Québec, et on oublie souvent qu’elle incluait notamment Ottawa, Cornwall et l’Est ontarien. En revanche, cette province de Québec version 1763 n’englobait pas de grandes parties du Québec actuel, comme l’Abitibi, le Nord-du-Québec, et des régions entières du Témiscamingue, du Saguenay-Lac-St-Jean, de Manicouagan, de Duplessis.

Comme l’avait prévu le duc de Choiseul, la révolte gronda rapidement dans les colonies américaines. Cela angoisse George III, qui cherche alors un moyen de garder la loyauté des Canadiens. Pour leur faire plaisir, il agrandit considérablement la province de Québec, tout en y restaurant les lois civiles françaises et la religion catholique (Acte de Québec de 1774). Cette province de Québec version 1774 comprend ainsi toute la région des Grands Lacs, y compris la future province de l’Ontario, et tout le territoire compris entre les vallées de l’Ohio et du Mississippi. Même ainsi agrandi, ce Québec version 1774 n’est cependant toujours qu’une partie de ce qu’était la Nouvelle-France.

Les Patriotes gagnent de justesse la guerre d’indépendance américaine contre les Loyalistes à l’Angleterre. L’aide de la France (Traité d’alliance de 1778), et en particulier celle du marquis de La Fayette, a été décisive. Les Américains le reconnaissent encore aujourd’hui. La Fayette est d’ailleurs un des rares étrangers à avoir été nommés citoyens d’honneur des États-Unis.

Il faut préciser que cette aide de la France aux insurgés avait irrité l’Angleterre, qui avait dès lors déclaré la guerre à la France. Les militaires et députés français avaient alors poussé Louis XVI à profiter de l’affaiblissement anglais pour reprendre le Canada, mais Louis XVI refusa. Il voulait que le Canada reste britannique, « *pour faire sentir aux Américains qu’ils ont besoin de l’amitié et de l’alliance du Roi*». Une fois encore, la France sacrifiait le Canada.

C’est le traité de Versailles (1783) qui enregistre la victoire des Patriotes et marque la naissance des États-Unis d’Amérique. Le duc de Choiseul a gagné son pari. La province de Québec se rétrécit. Toute la partie américaine lui est retirée. Ce Québec version 1783 ne comprend plus qu’une partie de la province de Québec actuelle, mais encore toujours la plus grande partie de ce qu’est aujourd’hui l’Ontario, ainsi que le Labrador.

Les Loyalistes sont alors victimes de représailles aux États-Unis et remontent vers le Nord pour y échapper. Un cinquième d’entre eux s’installent dans cette province de Québec, principalement le long du Saint-Laurent, entre le lac Ontario et Salaberry-de-Valleyfield. Dès lors, les anglophones deviennent rapidement majoritaires à cet endroit.

Or, il n’y avait pas plus britanniques que ces nouveaux arrivants. Rapidement, ils refusent donc de se plier aux lois et coutumes françaises du Québec et font pression sur le Parlement de Londres pour qu’il récompense leur loyauté à la Couronne britannique.

Londres leur donne satisfaction. Pour mettre fin aux luttes entre francophones et anglophones, Londres sépare en 1791 la province de Québec en deux, créant le Bas-Canada et le Haut-Canada (Acte constitutionnel). Il n’y a plus de province de Québec. Le Bas-Canada est une partie de ce qu’est aujourd’hui la province de Québec. Le Haut-Canada, refuge des Loyalistes, est une partie de ce qui est devenu l’Ontario, dont la devise se réfère aujourd’hui encore à ces Loyalistes : Ut incepit fidelis sic permanet (Loyale elle commença, loyale elle restera).

En 1841 (Acte d’Union), dans le but avoué d’assimiler les francophones du Bas-Canada, le Parlement de Londres réunit le Bas-Canada et le Haut-Canada au sein d’une seule province, le Canada-Uni, dont la langue officielle devient l’anglais. C’est la première fois depuis plus de 200 ans que le français n’est plus une langue officielle pour le futur Ontario, de même d’ailleurs que pour le futur Québec.

Au sein de cette nouvelle province du Canada-Uni, le Bas-Canada prend le nom de Canada-Est, et le Haut-Canada, celui de Canada-Ouest. On ne reparle toujours pas d’une province de Québec. Ce n’est qu’en 1867 (Acte de l’Amérique du Nord britannique) que l’appellation province de Québec réapparut, cette fois pour remplacer uniquement l’ancien Bas-Canada, tel que délimité arbitrairement par les Anglais. Cette province de Québec version 1867 était nettement plus petite que le Québec actuel, puisque de grandes régions comme l’Abitibi ne la rejoindront que plus tard. La version 1867 est aussi différente de la version originelle de 1763, puisque notamment Ottawa, Cornwall et l’Est ontarien n’en font plus partie.

Lorsque la France l’a cédée aux Anglais, la Nouvelle-France était unilingue française, en dehors des langues autochtones. Depuis 1615 jusqu’après la capitulation de Montréal en 1760, tous les habitants blancs du futur Ontario étaient francophones. À la fin du XVIIIe siècle, les francophones constituaient toujours la majorité de la population sur l’ancien territoire de la Nouvelle-France. Aujourd’hui, il y a plus d’un million de Canadiens français dans les autres provinces que le Québec, soit presque autant que de francophones dans toute la Suisse. La proportion des Canadiens français qui ne sont pas au Québec par rapport à ceux qui y sont est de près de 20 %. Dans de nombreuses localités de l’Ontario, les francophones sont majoritaires. Ces villages sont bien plus francophones que de nombreux villages québécois, qui sont parfois à plus de 80 % anglophones. Même sur l’île de Montréal, la moitié de la population n’est pas francophone !

Dès le début de la colonisation, les colons français furent appelés les Canadiens, un mot d’origine iroquoise. Ce n’est que vers 1820 que les élites francophones du Canada commencèrent à ajouter un adjectif et à s’appeler les Canadiens français, pour se distinguer des « *Canadians* » qui étaient venus occuper leur territoire après le traité de Versailles. Depuis plus de quarante ans, cependant, le nationalisme québécois a conduit à la quasi-disparition de l’expression « *Canadien français* », les Québécois francophones ne se faisant plus connaître que sous le nom de « *Québécois* ».

L’abandon par les Québécois de l’expression « *Canadien français* » a une conséquence qui se fait sentir partout dans le monde. Comme peu de gens connaissent l’histoire et l'existence de l’importante francophonie canadienne en dehors du Québec, on confond dès lors le plus souvent la notion de "*Canadien français*" avec celle de "*Québécois*" ! Quand les journaux européens relatent les prestations d’artistes Canadiens français, ceux-ci se font presque toujours qualifier de « *Québécois* ». C’est arrivé notamment à Daniel Lavoie, qui est pourtant du Manitoba, Roch Voisine, Marie-Jo Thério et Natasha St Pier qui sont du Nouveau-Brunswick, Veronic DiCaire et Denise Robert, la femme et productrice des films du cinéaste Denys Arcand, qui sont de l’Ontario.

Ainsi, en Europe, « *Québécois*» est insidieusement devenu synonyme de « *Canadien français* ». Certains dictionnaires français comportent même la définition suivante : « *Nouvelle-France : synonyme de Québec* ». Cela confirme que cette idée erronée, selon laquelle le Québec actuel couvre tout le territoire qu’occupait la Nouvelle-France, est très répandue !

En conclusion, l’appellation « province de Québec » a désigné des territoires fort différents au fil des années, et on pourrait se demander avec lequel la France croit avoir des liens historiques privilégiés ! Si Louis XVI n'avait pas aidé les insurgés lors de la Guerre d'Indépendance américaine, il est probable que l'Ontario serait aujourd'hui francophone, et la réponse à cette question serait évidente. En choisissant, pour des raisons stratégiques, de ne pas conserver le Canada, puis de soutenir les révolutionnaires américains, et enfin de ne pas essayer de récupérer le Canada, la France a atteint ses objectifs : affaiblir l’Angleterre, se donner l’accès au commerce avec les États-Unis, et empêcher ceux-ci de conquérir le Canada. Ce sont malheureusement les Canadiens français, et principalement ceux vivant en dehors du Québec dans ses frontières actuelles, qui en ont payé le prix. Ce ne serait que justice historique que la France s’en souvienne et se sente aussi proche d’eux que de ceux qui se font appeler aujourd’hui « Québécois ».

En espérant avoir pu un peu vous aider à éclairer les élus français, je vous prie d’accepter, Monsieur le Conseiller consulaire, mes très sincères salutations.

Roland Madou

*Membre qualifié de l’Institut des Actuaires français*

*Fellow de l’Institut canadien des actuaires*

*Member of the American Academy of Actuaries*

*Chevalier de l’Ordre de la Pléiade*

1201-200, terrasse Rideau

Ottawa, Ontario K1M 0Z3

 Références

Encyclopédie du Canada (Éditions internationales Stanké, 2000)

Histoire du Canada par Robert Lacour-Gayet (Éditions Fayard, 1979)

Histoire générale du Canada, sous la direction de Craig Brown (Éditions du Boréal, 1990)

Histoire populaire du Québec, par Jacques Lacoursière (Éditions du Septentrion, 1995)

Canada-Québec 1534-2000, par Jacques Lacoursière, Jean Provencher et Denis Vaugeois (Éditions du Septentrion, 2001)

Histoire des États-Unis, sous la direction de Bernard Vincent (Flammarion, 1997)

Histoire de l’Amérique française, par Gilles Havard et Cécile Vidal (Flammarion 2003)

Histoire linguistique du Canada (Site de l’aménagement linguistique au Canada, [www.salic-slmc.ca](http://www.salic-slmc.ca))

Aux commencements de l’Amérique, par Marie-Hélène Fraïssé (Actes Sud, 1999)

La révolution américaine, par Bernard Cottret (Éditions Perrin, 2004)

Brève histoire des Canadiens français, par Yves Frenette (Éditions du Boréal, 1998)

Brève histoire du peuplement européen en Nouvelle-France, par Robert Larin (Éditions du Septentrion, 2000)

L’Ontario français, des Pays-d’en-Haut à nos jours, par Michel Bock et Gaétan Gervais (Centre franco-ontarien de ressources pédagogiques, 2004)